

CHLORE CHOC PASTILLES 20 G

Réf 2010

1. PROPRIETES :

Pastille de 20 G de chlore stabilisé.

Chloration choc pour remonter rapidement le taux de chlore et détruire les micro-organismes : algues, bactéries, champignons et virus.

Dissolution rapide et complète.

Chlore stabilisé contre l'action destructrice des rayons ultra- violets de la lumière du soleil.

Compatible avec tous les traitements sauf le PHMB.

2. MODE D'EMPLOI :

Vérifier que le pH se situe entre 7,0 et 7,2.

Dosage : 20 pastilles pour 50 m³ dans le skimmer (donne pour 50 m³ : 4 mg / L) pour une action choc.

Laisser impérativement la filtration en marche jusqu'à dissolution complète des comprimés.

Le taux de chlore libre (résiduel) doit se situer entre 1.5 et 3 mg / L.

Contrôler le taux de chlore de votre eau au moins une fois par semaine.

Ne pas mettre les pastilles au contact du liner.

Ne pas jeter au fond de la piscine au risque de détérioration.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Pastilles blanches de 20 g effervescentes
Densité :	> 1
Stockage :	Stocker à l'abri de la chaleur et de l'humidité.
Matière active :	Symclosene (N°CE: 201-782-8) à 548,80 g / Kg.

4. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 6 x 1 kg

Seaux de 5, 10 et 25 kg

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°2010) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

 FABRIQUE EN FRANCE

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 11-05-2015